67. Séance du 25 avril 1814

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Citer cette page

67. Séance du 25 avril 1814, 1814/04/25

Elsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 07/09/2025 sur la plate-forme EMAN :
https://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/5199

Registre (test)

Folio

- 63
- 64
- 65
- 66

Type de séanceSéance extraordinaire
Présents

- Ayguesvives (d'), Félix
- Dantigny, François
- Jamme, Auguste [l'abbé]
- Jamme, Gabriel-Joseph-Alexandre
- Jouvent, Barthélémy
- Lamothe-Langon (de), Léon
- Lavedan (de), Jean-Baptiste
- Malaret (de), Joseph
- Picot de Lapeyrouse, Philippe
- Saint-Jean (l'abbé de)

Objet

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/5199?context=pdf

- Désignation des députés chargés de complimenter au nom de l'Académie Mgr le Duc d'Angoulême à l'occasion de sa venue
- La salle ordinaire au Capitole n'étant pas libre, la séance s'est tenue chez M. l'Abbé St-Jean
- M. Picot de Lapeyrouse est chargé de porter la parole au nom de l'Académie
- Nomination du Modérateur et du Sous-Modérateur

Noms propres citésAngoulême (duc d')

Présentation

Date1814/04/25
Mentions légalesFiche : Elsa Courant, CNRS – Sorbonne université ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
Editeur de la ficheElsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
Contributeur(s)Courant, Elsa (éditeur scientifique)

Information générales

LangueFrançais
Notice créée par Maria Laura Cucciniello Notice créée le 12/06/2024 Dernière modification le 26/10/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/5199?context=pdf

Mr [illegible]
Mr Comte [illegible]

Le Bureau est de former
ainsi qu'il suit :
Président
Mr l'Archiprêtre d'Arcachon
Mr de Nolhac
Mr l'Abbé Jamin
Mr Drale
Mr de Lavaur
Mr Jouvent
Mr Cazenave
Adjoint
Mr Mallet
Mr Villemain
Mr de Lahosse
Maîtres
Mr l'Abbé Juard
Mr Desporbes
Mr le Comte Daru
Second Bureau
Mr le Bon Gary Rivière
Mr Lamine
Mr Duaulondeu
Mr de Lestrade
Mr Pinet
Mr le Bon Dussaut
Mr Lapi
Mr Fenaud
Adjoint
Mr Fleur Polombari
Mr de Lalo
Maîtres
Mr de Fontanes
Mr Lacouret

Troisième Bureau
Mr le Bon Dubourdieu Pt
Mr l'Abbé St Jean
Mr Lagnaut
Mr d'Aggastrieud
Mr de Combes
Mr Dagnier
Mr le Bon Pellegrinet
Mr Dautigny
Adjoint
Mr Poitevin
Mr Boileau
Maîtres
Mr le Bon Massy
Mr Pétrus
Mr le Bon Raynaud de St Cly

Le prochain jeudi a été
consacré au jour où le travail
du Bureau particulier devait
commencer. L'assemblée fixa
ensuite pour le jour où le
Bureau général

Daugueriès

Jeudi [illegible] à huit heures
[illegible] chez M. l'Abbé St Jean sur
modération
M. l'Abbé St Jean [illegible]
M. Daugueriès
M. Pinet Lapeyrère
M. Lacouret

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/5199?context=pdf

Mr Lacroix
M. Jaume
M. Jouvin
M. l'Abbé Jaume
M. Landette
M. Mathieu

Monsieur le Président dit
qu'il est les Représentans que le
fait avoir bien Monsieur le
Comte de M. le Marquis
le Duc d'Angoulême dans nos
murs et non avec pas permis
de Vous réunir dans la salle
ordinaire de nos séances. Dans
l'absence de Mr Cassey modéra-
teur en exercice, Monsieur
l'Abbé St Jean doyen de cette
fête fait un plaisir de vous
réunir chez lui. L'objet de cette
convocation est de nommer une
Députation chargée d'aller
complimenter et remercier
des jeux floraux S. A. R.
Monseigneur le Duc d'Angoulême
de son arrivée. Le droit de
l'Académie est une de ses plus
précieuses prérogatives. Nos
Registres constatent qu'elle en a
fait usage lorsque Louis XVIII
alors Monsieur, passa à Toulouse
il fut même question ainsi de
que ce Prince daigna faire à
l'Académie en apprenant qu'elle
fit aussi quelques vers à son
Frère. Mr Lacroix, dans
les jours d'ordre et de dévoue-
ment

les sentiments qui doivent exister
entre
Mr Jaume avant pour
que la Députation ne manque
point de pouvoir
fonctions, lui a rappelé
que dans l'intérêt de l'Académie
il faudrait que le choix
nommé un orateur et d'un
et que ne acceptât pas le pouvoir
et de constituer Président
en modération en commun
avec le doyen d'exprimer que
elle mêmes ne pouvait
composer pour l'avenir et
changer chaque de l'académie
d'après ses statuts
sur l'ordre de l'Académie
forme ainsi par la voie de
scrutin

Par l'élection de Mr
Jaume que le premier trimestre
de 1814 étant écoulé, l'Académie
devant procéder d'abord conformé
par la voie du sort le modérateur
et le sous modérateur du trimestre

Cette opération ayant été faite
en la voie adoptée pour nommer
Mr Marti Cassey modérateur
modérateur Mr François de
Villemur

Ce qu'après avoir pris la
voix en commun et la nomination
du Chancelier et Secrétaire
également partagée entre Mr
de Mathieu et Mr Lacroix
ce dernier comme le plus ancien
a été élu

Mr

Tout déchargé des pertes de la
Société et remis le troisième
Les députés sont M.M.
l'abbé Jean D'Aygueparse
Pierre Lapeyrouse, Lavaur
Bastide, Jaumes, l'abbé
Jaumes, Jaurias, Lamotte
Malacarne

La troisième à Toulouse le
vingt deux avril à Thème chez
Monsieur Jean
sans convocation pour
entendre la lecture du tableau
que doit présenter M.r Pierre
Lapeyrouse

Séance extraordinaire du 26
avril 1814

M. Jean Hyse
M. Pierre Lapeyrouse
M. D'Aygueparse

Monsieur Pierre Lapeyrouse
a fait la lecture du discours
qu'il doit adresser à S.A.R.
la Duchesse d'Angoulême au nom
de l'Académie des Jeux Floraux
L'académie l'approuve comme
contenant les expressions
les plus nobles et sentiments

Lapeyrouse

Séance ordinaire du 26
Mars 1814.

M.r l'abbé J. Jean
M.r l'abbé de Rayne
M.r D'Aygueparse
M. Pérard
M. Jaurias

M.r l'abbé Jaumes
M.r Jaumes jeune
M. Bergeret

Monsieur le président a remis
pour aux harangues de S.A.R.
Monseigneur le Duc d'Angoulême
sur le rapport [illegible]

Le 27 avril vers 10 h. du soir
[illegible] la députation de
l'Académie est jointe chez le
maire du lieu de Lévis
[illegible] que les cris des soldats
[illegible] les hommages de
S.A.R. la Députation de la
Académie fut admise, M. Pierre
Lapeyrouse [illegible] de la
Compagnie prononça le discours
de Toulouse

Monseigneur

L'Académie des Jeux Floraux dont
l'honneur [illegible] cette ville et tout le
corps littéraire de l'Europe
[illegible] [illegible] sans réclamer
[illegible] [illegible] de
respect, d'amour, de fidélité dont
elle a constamment été animée
pour son Roi légitime, et dans
[illegible] l'hommage de ses vœux
M. Dupuis [illegible] complété parmi
les membres de l'ancienne famille
de Bourbon

L'Académie se rappelle avec
complaisance les [illegible] dont
elle a reçu [illegible] par le
Bienfaiteur de nos Rois, elle